

EMPLOI AVEC VUE

**SUR UNE ÉQUIPE
QUI GARDE LA VILLE
EN MOUVEMENT.**



JOURNALIER.ÈRE OPÉRATEUR.TRICE 3

Service des travaux publics

Régulier à temps complet

Horaire variable, 39hrs/sem.

Horaire de jour : de la mi-mars au mois de décembre

Horaire de nuit : du mois de décembre à la mi-mars



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est bien plus qu'occuper un poste.

Ici, tout le monde a une vue sur l'avenir qu'on bâtit, sur la communauté qu'on soutient, sur les petits gestes qui font toute la différence. Parce qu'un emploi, ce n'est pas juste un poste, c'est une perspective, une vision, un regard porté plus loin. C'est voir l'impact de ce qu'on fait, sentir que chaque action favorise le bien commun, et savoir qu'on contribue à quelque chose de plus grand.

Ce poste est pour vous

- Si vous ne craignez pas de travailler dans des conditions météo variées
 - Si la débrouillardise et la curiosité sont votre seconde nature
 - Si vous aimez le travail manuel

Ce qui vous occupera

- Vous effectuerez les travaux manuels reliés aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration des services municipaux;
- Vous vous assurerez du bon état des équipements et du matériel qui vous sont confiés pour l'exécution de vos tâches et remiserez lesdits équipements et le matériel à la fin de l'exécution de votre tâche;
- Vous procéderez au déneigement des accès aux édifices municipaux, des patinoires, des abribus, des accès au pont et à l'arrosage des patinoires.
- Vous conduirez et opérerez un ou des véhicules motorisés tels : automobile, camion ou camionnette avec ou sans remorque, laveur de rues, camion avec charrue à neige, chargeur sur roues avec charrue à neige, camion avec épandeur à abrasif, déneigeuse à trottoir, rouleau à asphalte, tracteur tondeuse;
- Vous vous assurerez du bon état du ou des véhicules ou des appareils motorisés qui vous sont confiés; vous effectuerez des menus travaux d'entretien; vous vérifierez l'huile, le carburant, les feux de signalisation, les freins et autres vérifications d'usages; vous rapporterez toute défectuosité à votre supérieur et vous verrez à les maintenir propre;
- Vous vérifierez l'intensité du débit d'eau dans les fossés et les égouts;
- Vous procéderez à la lecture des hydromètres;
- Vous complèterez des fiches de renseignements.

Ce que vous devez avoir

- Détenir un permis de conduire classe 5;
- Détenir un permis de conduire classe 3 (ou un engagement à l'obtenir dans un délai de 3 mois suivant l'embauche);
- Détenir une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction ou une formation en premiers soins (un atout);
- Bonne condition physique et dextérité manuelle;
- Sens de la courtoisie;
- Esprit d'équipe et de collaboration;
- Fiabilité, autonomie et débrouillardise.

Ce que vous devez savoir

- Les conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols bleus;
- **Horaire de jour** : de la mi-mars au mois de décembre (du lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 et le vendredi de 7h00 à 12h00);
- **Horaire variable de nuit, selon les conditions climatiques** : du mois de décembre à la mi-mars (de 22h00 à 6h00 et/ou de 22h00 à 5h00);
- **Semaine de garde rémunérée** et effectuée à tour de rôle;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 28,91 \$ et 36,14\$;
- Prime de nuit de 2,27\$ supplémentaire de l'heure (à compter de 18h00);
- Accès à de nombreux avantages sociaux.

Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 8 juin 2026

→ <https://emploi.villemsh.ca/emploi/journalier-ere-operateur-trice>

